



Guéret, le 10 avril 2020

Coronavirus : Renforcement des contrôles pour le week-end de Pâques afin de veiller au respect des mesures de confinement

Pour le week-end de Pâques, une intensification des contrôles d'attestations de déplacement par la Gendarmerie et la Police va être mise en place dans sur tout le territoire de la Creuse.

En effet, une centaine de policiers et de gendarmes seront mobilisés chaque jour pour assurer les contrôles sur les routes, aux abords des principales gares du département, et sur tous les accès principaux et secondaires comme dans les communes, pour contrôler que le confinement est bien respecté.

La Préfète rappelle que malgré les beaux jours, le week-end prolongé et le début des vacances de printemps pour la zone B, les mesures de confinement restent inchangées et le relâchement de certains comportements ne seront pas tolérés. Les déplacements visant à se retrouver en famille, à rejoindre sa résidence secondaire ainsi que les rassemblements dans les églises ou autres lieux de cultes sont strictement interdits.

Tout manquement sera sanctionné sans faiblesse par les forces de sécurité.

À ce jour sur 22 927 contrôles réalisés depuis le début du confinement 751 verbalisations ont été établies dans le département de la Creuse.

La règle est de rester chez soi, afin de se protéger et protéger ses proches !

Contact Presse : Maïmouna DIALLO - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Courriel : pref-communication@creuse.gouv.fr
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 – Site Internet : www.creuse.gouv.fr



Préfète de la Creuse



Préfète de la Creuse